

Mairie
58230 DUN Les PLACES

Téléphone : 03 86 84 62 05
Mail : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au Public: Mardi, Jeudi & Samedi de 9 heures à midi.

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

N° 11 - DECEMBRE 2016

Le mot du Maire :

L'évènement le plus marquant de l'année 2016, à Dun, restera la venue du Président de la République pour l'inauguration du Mémorial de Dun-les-Places, 26, 27, 28 Juin 1944. Saluons l'efficacité des services de la préfecture et de Nicole, notre maître de cérémonie, pour le bon déroulement de cet évènement. La cérémonie de commémoration a été respectée dans sa tradition avec la participation du Président. Elle a été suivie de l'inauguration du mémorial. Merci aux enfants des écoles (Dun, Brassy et Saint-André en Morvan) et à leurs enseignants pour leurs très belles interventions à ces cérémonies.

Les deux premières tranches des travaux de restauration des toitures de l'église se sont achevées dans les délais et les meilleures conditions de réalisation.

Les travaux de l'entrée de la mairie et l'accès handicapés se sont achevés juste à temps pour le 26 Juin, retardés par les très mauvaises conditions climatiques du printemps 2016 très pluvieux.

La toiture de l'école et l'isolation de la toiture ont été refaites au mois d'Août dans de bonnes conditions.

La première tranche des travaux sur le réseau d'eau de Vermot est réalisée. La deuxième et dernière tranche est programmée en 2017.

Les travaux du logement de la Poste : la toiture a été changée et isolée. Les travaux intérieurs sont en cours.

Nous remercions nos commerçants pour la vie qu'ils apportent dans la commune. Ils sont satisfaits de leur activité.

Les rues de Dun se sont remplies de visiteurs à de nombreuses occasions : foire, concerts, feu d'artifice, repas et marché nocturne, soirée humour, séances de cinéma mensuelle, exposition de crèches à l'église... Nous remercions vivement toutes les associations qui ont créé et réalisé ces évènements, ainsi que tous les bénévoles et artistes bénévoles pour leur générosité et leur participation sans faille à la vie de la commune.

Remercions également toutes celles et ceux qui ont participé à la décoration du village en cette période de fêtes : Fabien Bussy et Jean-Michel Dirson pour la fourniture des sapins et l'ensemble des bénévoles qui ont installé les décorations. Merci aux agents communaux pour l'ensemble de leur participation à la vie de la Commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017, dans la joie et la sérénité.

Lucienne Biardoux

Sommaire

Le mot du Maire	page 1
La vie des Commissions	page 2
Commission Communauté de Communes	page 2
Commission Parc du Morvan	page 3
Commission Urbanisme, logements	page 4
Commission Assainissement, eau, réserves incendie	page 4
CCAS	page 4
Commission scolaire	page 5
Commission voirie et débardage	page 5
Commission Environnement, Cimetière, Signalisation, Espaces verts	page 9
Commission Communication, Culture, Loisirs & Tourisme	page 10
La vie des Associations	
L'association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie	page 10
Le Comité des fêtes	page 11
Le Carrefour de Dun	page 13
Association MTR-ARORM – MEMORIAL	page 14
Le Centre Multi-activités	page 15
Les Amateurs d'Informatique de Dun-les-Places	page 15
Vos services	
Infos pratiques	page 16
Infos diverses	page 17
Evènements	page 17
Etat-civil	page 19
Précautions contre la grippe aviaire (volaille)	page 20

La vie des Commissions :

Commission Communauté de Communes :

Rappel :

Gestion et tri des déchets :

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des collectes.

Ces informations et ce calendrier sont également disponibles sur le site de la commune : www.dun-les-places.fr

Coordonnées :

Communauté de Communes
12, Place François Mitterrand
58140 LORMES

Pour tous renseignements : 03 86 22 54 48

Ouverture au Public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 14 heures.

Horaires Déchetterie de Lormes – 06 79 04 77 69 -

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17 h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 à 12h30 – fermé les après-midi

Samedi 8h30 à 12h30 – Fermé l' après-midi

Horaires Déchetterie Montsauche – tél. : 03 86 84 57 79 ou 03 86 84 50 85

Lundi, samedi : 10h00 à 13h00 / 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi : 14h00 à 17h00

Evènement : COMICE 2017

La communauté de communes des portes du Morvan, organise le comice 2017.

La municipalité de Dun y participe et fait un char. Le thème est l'histoire d'Aladin et la lampe merveilleuse.

Nous avons besoin d'idées, de magiciens sans oublier de matériaux : tissus de toutes les couleurs, vieux pots de peinture, grillage.

Nous avons commencé à faire les fleurs en papier crépon et nous recherchons aussi des volontaires pour nous aider. Nous serons heureux d'accueillir toutes les bonnes volontés, votre aide sera précieuse.

La prochaine réunion aura lieu le 8 janvier 2017 : plan du char, inventaire des matériaux.

Pour nous joindre et nous rejoindre :

- Miriam Mathieu au 03 86 84 62 96 – miriam.mathieu@orange.fr
24 route de la Cure
58230 Dun les Places
- Jocelyne Roulot au 03 86 84 60 97 – jocelyne.roulot@orange.fr

Commission Parc du Morvan

La compétence GEMAPI

(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, voir bulletin municipal n°8, mars 2016)

En ce qui concerne :

- Les cours d'eau :

Un relevé parcellaire des abords des cours d'eau devrait être effectué car aucune intervention n'est possible sans autorisation du propriétaire.

La compétence de l'entretien des cours d'eau ira à la communauté des communes en 2017.

- La taxe Gemapi se trouve déjà sur les feuilles d'imposition. Elle s'élève 0,35 €/habitant car nous adhérons au contrat global.
- Le problème des lâchers d'eau (surtout pour les moulins) a été évoqué.
- Les mares : des réunions publiques auront lieu pour sensibiliser les propriétaires de mares, il est important de limiter leur disparition, car elles ont un rôle primordial dans la protection de la biodiversité et sont souvent oubliées.

Des aides aux propriétaires seront accordées.

- Les produits phytosanitaires :
Seront interdits à partir du 1er janvier 2017.
Les communes seront aidées par la FREDON dans la réflexion sur les recherches d'alternatives à ces produits.

Commission Urbanisme, logements

Les travaux du logement de la Poste sont commencés. La toiture est refaite et isolée. Les travaux intérieurs sont en cours de réalisation.

Commission Assainissement, eau, réserves incendie

Le pompage des boues a été réalisé.

La demande de DETR pour réaliser la deuxième (et dernière) tranche des travaux sur le réseau d'eau de Vermot est en cours.

Le SPANC (Service Public d'assainissement non collectif) est chargé de vous conseiller et de vous accompagner dans vos installations d'assainissement. Il est aussi chargé de leur contrôle.

Pour connaître les aides techniques et/ou publiques dont vous pouvez bénéficier, vous pouvez vous renseigner auprès du SPANC à la Communauté de Communes des Portes du Morvan, à Lormes, au numéro suivant : 03 86 22 54 48

- o Conseils techniques : appeler Monsieur David CLERE
- o Renseignements sur les aides publiques : Madame Chantal RIELA

Avant tous travaux d'assainissement, adresser votre demande au SPANC à la Communauté de Communes - 12, Place François Mitterrand - 58140 LORMES. Ils se déplaceront avant travaux et vous délivreront le certificat de conformité après.

Utile : consultez le guide d'information à destination des usagers de l'assainissement non collectif (septembre 2002) à l'adresse internet suivante :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

C.C.A.S.

Le plan grand froid a été mis en œuvre sur le plan national.

Les personnes à risque :

- ▶ Les personnes âgées, les nouveau-nés et les nourrissons, les personnes souffrant de certaines maladies : insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques et les personnes à mobilité réduite, les sans domicile, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

Les risques : les engelures superficielles, les gelures graves et l'hypothermie.

En cas d'hypothermie : appelez les secours médicaux (15 ou 112). Installer la personne à l'abri du froid et du vent. Remplacer les vêtements s'ils sont mouillés et couvrir la personne avec des couvertures. Si elle est consciente, lui donner des boissons sucrées, chaudes et non alcoolisées. Ne pas utiliser de chaleur directe, de couvertures électriques ou de bouillottes. Ne pas masser la peau.

- ▶ Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles.
- ▶ Appelez le 115 si vous voyez une personne sans abri en difficulté.

Retrouvez toutes les mesures de protection contre le grand froid sur le site : social-sante.gouv.fr plan-grand froid

Rappel : Vous êtes en détresse ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître du CCAS. Téléphonnez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible.

Sur la commune : si vous êtes en difficulté, contactez Michèle, notre factrice ou appelez à la mairie.

Commission voirie et débordage

En 2016, le montant des travaux de point-à-temps réalisés s'élève à 35 000€.

En 2017, sont prévus des travaux d'évacuation des eaux pluviales, en priorité à Mézauguichard, L'Huis-Laurent, l'Huis Chatelain.

Sur divers chemins de la commune (notamment les Croisettes) sont prévus des travaux d'arasement des banquettes et la remise en état ou la création de fossés.

Commission Scolaire

- L'école Danielle Mitterrand accueille cette année 19 enfants en Toute-Petite, Petite, Moyenne et Grande Sections. 97 enfants sont accueillis sur le Réseau Rural d'Ecoles Brassy / Dun-les-Places / Gâcogne.

- Cet automne, nous avons travaillé sur le thème "du blé au pain". Nous avons lu des albums et des documentaires. Nous avons fait pousser du blé. Nous avons moulu du blé dans un vieux moulin à café pour faire de la farine. Nous l'avons tamisée. Nous sommes allés à la boulangerie et les boulangers nous ont appris à faire du pain. Nos pains étaient très bons et on en a refait tous seuls à l'école. La visite de la boulangerie, c'était super !

- Nous sommes allés voir deux spectacles qui racontaient des albums: "Alors ?" et "Albouboum". C'était super ! Cette année, il y a même des grands du collège de Lormes qui viennent nous lire des histoires qu'ils ont travaillé avec leur professeur de français.

- Rencontre sportive : Nous avons aussi rencontré nos copains des autres écoles maternelles au gymnase de Lormes le 5 décembre.

- Du 5 au 9 décembre, c'était la Semaine des Valeurs de la République. Nous avons regardé le film "sur le chemin de l'école". Nos papas et nos mamans étaient invités le vendredi soir pour voir le film et tout notre travail présenté dans un diaporama. Cette soirée était organisée par les écoles en partenariat avec l'association du Carrefour de Dun et l'Association pour l'Animation du Secteur Scolaire de Lormes.

Nous avons compris que nous avons beaucoup de chance de pouvoir aller à l'école pour apprendre et grandir. D'autres enfants ne peuvent pas aller à l'école. (cf article).

Les enfants et les adultes de l'école vous souhaitent une très bonne année 2017.

Paroles des enfants école Dun : film "sur le chemin école"

Celles des dessins :

L'école, c'est bien
quand on joue à chat,
quand on dessine,
quand on écrit des mots...

(William- GS)

L'école, c'est trop bien !

On apprend à lire,
compter... On se fait
des copains.

(Lizon- GS)

L'école, c'est bien.

On se trouve des copains,
c'est chouette !

(Kyliann- GS)

" Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison."
Victor Hugo

"Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école". (MS)

Celles dites autour du film et de l'atelier philo :

Erbol et nous, c'est pas pareil : nous, on a un car pour aller à l'école. Ou alors on habite juste à côté de l'école, c'est pas difficile !

Lui, il a un cheval. Dans les montagnes, il marche ; il y a beaucoup de neige. C'est dangereux à cause des loups et des rivières glacées qu'il doit traverser. C'est très long...

Si on va à l'école, on pourra choisir son métier.

Erbol ; il a des rêves : il voudrait voyager.

Olivier, il veut soigner les gens et pour devenir docteur, il faut aller à l'école.

Pour construire les murs d'une maison aussi, il faut aller à l'école.

Francklin, lui, il veut être maire pour construire des écoles...

A l'école et à la maison, on n'apprend pas les mêmes choses.

A la maison, on apprend à mettre la table, à faire à manger, à ranger...

A l'école, on apprend l'alphabet, on apprend à lire les chiffres et les lettres.

On apprend à écrire en attaché, à dessiner des arbres et des soleils...

On apprend à faire du vélo sans roulettes, à bricoler des choses "en l'air", à écrire sur

l'ordinateur.

On apprend à faire des calculs, à dessiner des spirales, des ponts, des vagues et écrire des chiffres.

On apprend à comprendre les livres et les images.

On apprend aussi à ne pas couper la parole, à ne pas faire mal aux autres, à ne pas dire les gros mots et les mots-cailloux (qui font mal). On apprend à dire les mots-fleurs comme "tu es beau", " je te félicite", "j'ai envie de te faire un bisou"...On apprend à aider les autres et à demander pardon, à ne pas écraser la nature aussi....

A l'école, on peut se faire des amis, on peut jouer et demander de l'aide si on ne sait pas. Les copains nous aident à nous relever quand on se fait mal. On a envie de rester copains pour toujours.

Si on n'est pas allé à l'école, si notre enfant nous demande quelque chose, on va dire "je ne sais pas".

Notre enfant, il va nous demander de lire une histoire et nous, on saura pas.

On ne pourra pas compter (les poules, les vaches...).

On ne pourra pas savoir combien il faut de farine, d'eau...pour faire la cuisine.

Quand on était chez les Petits (PS), on ne savait pas :

- lire les prénoms pour faire l'appel
- lire la date
- dessiner un bonhomme
- aller tout seul dans l'école pour faire un jeu
- entendre les rimes

L'école, parfois c'est trop dur...souvent, c'est trop bien !!!

C'est super bien quand on joue en récréation, quand on apprend à écrire en attaché, quand on écrit des phrases avec des mots et quand on joue à des supers jeux.

Lundi 5 décembre 2016

On est allé faire du sport au gymnase de Lormes avec les copains de Gâcogne, de Saint André et de Lormes. On a pique-niqué et on a joué.



Premier parcours : On a volé avec une corde, on s'est balancé. On a sauté sur le trampoline, par-dessus les haies et sur un tremplin. On a roulé sur des planches à roulettes.

Deuxième parcours : On est monté sur une poutre, sur des plots, des disques, des coussins, sur une plinthe et, à la fin, on sautait de haut dans un gros matelas.





On a joué avec un très gros ballon (kinball).

Il y avait une rivière pleine de crocodiles. Il ne fallait pas marcher dedans pour la traverser. On pouvait traverser avec des coussins, des petits skis, des échasses. On pouvait être deux sur les mêmes skis.



Au dojo, on a fait une grande chenille en se tenant les chevilles. On a joué aux pirates : on protégeait le trésor pour ne pas que les autres le prennent.



"J'ai tout aimé" Romane, Étienne
"J'ai aimé me balancer avec les cordes toute seule" Lizon, Léna
"J'ai tellement aimé que je voulais dormir sur les cordes" Will
"C'était bien" Louka, Maxime
"C'était trop beau" Emilia

P.S.: deux petits messages:

- **Nous recherchons des photos de classe de l'école. Merci de nous les prêter si vous en avez pour notre "reconstitution historique"...Nous les scannerons.**
- **La belote de l'école aura lieu samedi 11 mars. Venez nombreux !**

Commission Environnement, Cimetière, Signalisation, Espaces verts

1) **Commission cimetière** :

Dans le souci du maintien de la propreté et de décence du cimetière, des reprises de concessions en état d'abandon seront faites en début d'année 2017.

La Petite histoire de Caroline

(Les noms et prénoms ont été changés afin de préserver les anonymats)

Qui a dit que s'occuper du cimetière est une activité triste ? Le cimetière ce n'est pas drôle. Non, ce n'est pas drôle, mais il m'est arrivé une petite histoire que j'avais envie de partager avec vous, tellement elle est improbable. Parfois, c'est un signe, le hasard certainement.

Une fin de matinée, le téléphone sonne. Une certaine Jeannine m'appelle pour une histoire de travaux de la concession familiale. Car, comme vous avez pu le constater, la municipalité fait des démarches de reprise de concessions abandonnées. Jeannine désire me voir pour m'entretenir des futurs travaux. Rendez-vous est pris le jour même et nous nous retrouvons au cimetière, à 14 heures afin de profiter du beau soleil de la journée.

A l'heure dite, lorsque j'arrive au cimetière, Jeannine est déjà là. Et je me rends compte que je connais cette dame, que j'avais trouvé très sympathique lors de notre première rencontre, 5 ou 6 ans auparavant.

Elle me montre la concession et nous sommes d'accord sur les travaux. Puis, elle me montre deux autres concessions. Nous lisons les noms Durand-Martin, nous discutons de choses et d'autres, heureuses de nous revoir, quand la petite porte du cimetière s'ouvre et entrent trois personnes, une dame et deux messieurs. Le premier, âgé d'une soixantaine d'années a une feuille à la main, le deuxième, le papa du premier, âgé de 95 ans arpente le cimetière comme un jeune homme. La dame qui les accompagne doit avoir environ 80 ans.

Je dis à Jeannine :

- « je pressens des difficultés...et moi qui veut faire des reprises de concessions... »

- « Mais non, mais non, allez donc lui demander ce qu'il veut, je vous attends... »

Je traverse le cimetière, arrive à la hauteur du nouvel arrivant et lui demande s'il a besoin d'aide.

« Oh ! oui, voyez-vous je fais des recherches généalogiques et je recherche une tombe »

« Dites-moi le nom, on verra bien (si je connais certains noms, il y en a beaucoup et ils ne répondent jamais présents lorsqu'on les appelle...) »

« Voilà, c'est Durand-Martin » (peut-être vous y attendiez-vous déjà...). Je n'en crois pas mes oreilles, ils sont là pour la même concession que Jeannine. Je lui réponds que non seulement je sais où est la concession, mais que la fille des Durand-Martin est la personne qui m'accompagne.

Tous les quatre étaient tellement contents et sidérés de se voir, je ne vous fais pas de dessin, après une dizaine d'années sans que leurs routes ne se croisent.

Nous avons passé un moment fort agréable (un peu magique) au cimetière, le meilleur depuis que je m'en occupe. En partant, le fils m'a remercié de l'aide proposée et a ajouté que c'était un signe des ancêtres, ils voulaient qu'ils se rencontrent.

Commission Communication, culture, loisirs, tourisme

1) Communication :

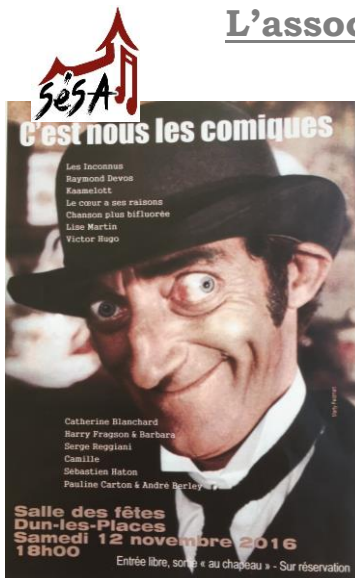
- **Guide pratique - Rappel** : tous ceux qui ne l'ont pas encore en leur possession, peuvent venir le chercher en mairie (gratuitement). N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse E-mail à cette occasion.
- **Le site Internet** : officiel de DUN-LES-PLACES est consultable en tapant www.dun-les-places à partir de votre moteur de recherche.

2) Tourisme :

Camping : la fréquentation 2016 est restée stable en 2016, pour une recette 3 746,00 €.

La vie des Associations :

L'association « Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Amélie » :



Un énorme succès pour le spectacle « C'est nous les comiques », du 12 Novembre 2016, offert en faveur de l'église Sainte-Amélie par la troupe théâtrale d'Avallon et le dîner qui a suivi.

Le talent de ces artistes n'a d'égale que leur générosité et nous avons tous vécu un grand moment d'humour et de poésie en leur compagnie. Encore une fois merci à ces généreux et talentueux artistes.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé à préparer et servir le dîner qui a suscité nombre de compliments de la part de nos convives.

L'année 2016 a été une année riche en manifestations, avec en apothéose le concert de Musicalement Vôtre « Place à l'Opéra », qui par trois fois (2 représentations et la générale) a rempli l'église (bénéfices reversés en faveur de l'église Sainte-Amélie pour la troisième année consécutive). Nous rendons un hommage particulier à Marie Duisit, Jean-Dominique Burroni, Bélanda et tous les artistes de Musicalement Vôtre, pour leur talent, leur générosité et la disponibilité dont ils ont fait preuve auprès des Cantaduns qu'ils ont réussi à amener à un niveau de chant inespéré, et ce, tout au long de l'année avec des répétitions collectives et des leçons particulières très suivies et très appréciées (1 à 2 fois par mois) tout au long de l'année et 15 jours en continu en Juillet.

Vous êtes venus nombreux au vide-grenier et sur nos stands dans les manifestations auxquelles nous avons participé et nous vous en remercions.

Merci aussi à Mireille qui a permis l'organisation du concert « Les violoncelles de Soizic reviennent » (dont les bénéfices ont été entièrement reversés pour les travaux de l'église, pour la deuxième année).

Merci encore à tous les artistes, à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps ni leurs efforts et à tous nos adhérents pour leur fidélité.

Actuellement, nous travaillons au programme 2017 que nous souhaitons festif.

A toutes et tous , nous souhaitons une très bonne année 2017 et vous attendrons nombreux lors des manifestations à venir.

Les membres du bureau

Le Comité des fêtes :

Nous avons terminé cette année par notre marché de Noël ainsi que notre repas de fin d'année. Pour cette journée nous avons souhaité faire une exposition dans l'église et grâce à Marlot Monking ce fut possible. Elle a exposé pendant 3 jours ces 68 crèches dans l'église qui a eu beaucoup de succès. Nous la remercions très sincèrement !!



Les enfants de l'école sont également venus les admirer.



Pour cette nouvelle année nous espérons avoir toujours autant de succès.

Avant la fin de l'hiver nous référons un concours de belote

Il y aura également la foire qui aura lieu le Samedi 6 mai.

Le feu d'artifice aura lieu le samedi 5 août. Pour les autres manifestations, nous vous tiendrons au courant des dates.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui sont présentes pour toutes les installations, Joséphine et son mari ainsi que Patrice et Marie-France Schaller pour la création de la crèche sous le porche de l'église et qui s'est agrandie cette année.

Un grand merci à tous pour être toujours présents



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !!!

L'équipe du comité des fêtes

Le Carrefour de DUN :

L'année 2016 s'est écoulée avec ses espoirs, ses drames, ses questionnements et ses engagements individuels ou collectifs. Que dire de plus ...

Comme un remède contre le pessimisme ambiant, la séance de cinéma mensuelle et gratuite, s'impose à notre porte. L'association le carrefour de Dun continue avec audace, fantaisie et bienveillance de rassembler les morvandiaux... et c'est contagieux !

Après un programme 2016 détonnant, celui de 2017 conjugue encore une fois des histoires entremêlées, des regards croisés, l'amitié, l'amour, la subtilité des sentiments et leur charge émotionnelle, la modernité, l'art, la famille, le sport. La vie tout simplement.

Des réalisateurs plus ou moins célèbres, peu importe, apportent la diversité nécessaire à la découverte de films vus, revus ou juste inconnus.

Le plaisir de regarder un film sur grand écran, installé dans un fauteuil (style metteur en scène) et de ressentir les vibrations propres aux séances collectives, pointe son nez. Et savoir qu'après, au moment du pot partagé, on pourra en parler ou pas, montrer ses yeux pleins de larmes de joie ou de tristesse, ou pas. D'être là sans obligation et faire quand même un pied de nez à l'isolement et à la solitude qui s'immiscent parfois.

Pallier l'éloignement des salles, des lieux de cultures n'est pas une simple vue de l'esprit et se concrétise chaque mois depuis huit ans grâce la participation de toutes et de tous.

Bref, ça roule au carrefour des idées. Les spectateurs de passage s'ajoutent aux cent cinquante adhérents et chacun se retrouve au ciné de Dun les places.

Un film documentaire au mois de novembre, une fête gargantuesque au mois d'août et comme pour continuer envers et contre tout, de nouveaux soutiens, de nouveaux adhérents s'ajoutent à la dynamique de l'association.

Alors à vos tablettes et vos magnets pour cocher dans vos agendas et/ou accrocher dans votre cuisine le programme fraîchement imprimé, (à retirer à la mairie ou dans les commerces), des rendez-vous cinéma à la salle culturelle de Dun-les-places, chaque premier samedi du mois, un accueil chaleureux vous est réservé.

Avis aux âmes sensibles l'association vous propose une « toile » pas très loin des étoiles pour ce rendez-vous devenu incontournable.

La petite association « le carrefour de Dun » ne connaît pas la crise et continue de distiller sa volonté de participer à la dynamique du village et de ses alentours, chaque mois en proposant un film avec le précieux soutien de l'équipe municipale. Remerciements aussi aux divers partenaires pour leur aide financière qui permet de payer les droits de diffusion pour chaque film.

Déambulation

Au carrefour au centre du village

On cherche en vain notre ami Zouzou ,

Celui qui a un cheveu sur la langue,

Pour distribuer avec lui les nouveaux programmes du ciné.

Soudain on se sent épris de liberté à l'image du héros de the imitation game.

On court voir Erik à son entraînement de foot, pour lui en parler.

On le voit faire danser la poussière comme dans un ballet, tant son jeu est léger.

Déçu de ne pas avoir trouvé notre copain, l'esprit chafouin.

On téléphone au médecin de campagne qui dit :

- C'est le syndrome du manque de cinéma
 - On ne va quand même pas commettre un crime d'amour !
 - Non il vous suffit en remède d'asperger votre room d'un parfum de femme,
(Le médecin revient parfois à sa langue maternelle)
N'importe quel parfum sauf celui de Marion, il est déjà pris.
 - Demain, on commence demain
Mais le médecin est intransigeant
 - ça commence aujourd'hui sinon je ne peux plus rien pour vous.
- On choisit le parfum de Rosalie Blum pour la sonorité poétique et on se laisse aller dans les bras de Morphée en rêvant de la prochaine séance de cinéma.

Toute l'équipe, en écho à cette période de vœux, de bonnes résolutions et d'empathie vous souhaite de joyeuses et lumineuses fêtes de fin d'année.

L'équipe du Carrefour de Dun

Association MTR-ARORM – MEMORIAL DE DUN

Le Mémorial a ouvert ses portes le 7 Avril 2016, jour de la foire de Dun. Plus de 500 personnes, ce jour-là, ont poussé la porte de ce lieu, par intérêt et par curiosité aussi.

Afin de mieux maîtriser les fonctionnements et afin d'avoir une dimension suffisante, l'association la Mémoire de Dun-les-Places s'est regroupée avec l'ARORM au sein d'une nouvelle structure Morvan-Terre-de Résistance-ARORM qui gère, y compris financièrement, le Musée de la Résistance, le Mémorial de Dun et les Chemins de mémoire. Son assemblée générale se tiendra à la mairie de Dun, le 1^{er} Avril 2017 à 14h30.

Pour ce qui est du Mémorial, équilibrer son budget propre nécessitait 3 000 entrées en 2016. A la fin de la saison, nous avons comptabilisé un peu plus de 3 600 visiteurs. C'est une satisfaction et pour le village de Dun un apport de touristes et/ou de visiteurs tout-à-fait considérable.

Morvan-Terre-de- Résistance emploie 4 personnes dont Corinne Bozzo, habitant Montsauche. Elle accueille et guide les visiteurs au Mémorial. Nous la remercions pour son professionnalisme, son sens de l'accueil et sa gentillesse.

Depuis la fermeture au public, nous continuons à accueillir des groupes à la demande (une soixantaine de jeunes les 19 et 20 décembre par exemple), mais nous pensons que ce Mémorial est d'abord celui des Dunois et plus largement des Morvandiaux.

C'est notre histoire qui est racontée là. Une histoire qui, avec la venue de deux présidents de la république à Dun a maintenant pris une dimension nationale. Une histoire qui n'est pas un retour des plus vieux sur leur passé, une sorte de nostalgie, mais la connaissance des faits. Une histoire qui permet de mieux comprendre, de mieux appréhender notre présent et notre avenir, c'est le message que nous veillons à véhiculer.

Notre souhait est que tous les habitants de la commune aient visité ce Mémorial, mais au-delà qu'ils soient nos ambassadeurs pour que leurs parents et amis le visitent. La saison débute en Avril et se termine le 11 Novembre.

En ces périodes de vœux, permettez à l'équipe de Morvan-Terre-de-Résistance de vous souhaiter une année 2017 la plus belle possible. En même temps, je remercie personnellement tous ceux qui nous ont accompagnés en 2016, particulièrement la Municipalité de Dun et les Cantonniers qui assurent l'entretien des lieux.

Claude Pichot

Infos pratiques :

Pour adhérer à Morvan-Terre de Résistance-Arorm :

Le bulletin d'adhésion est disponible au Mémorial et au Musée de la Résistance
Vous pouvez aussi le télécharger sur le site :

<http://www.museeresistancemorvan.fr/>

et l'envoyer avec votre cotisation au

Musée de la Résistance – Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON

Montant de la cotisation : - 15 € pour les adhérents directs

- A partir de 30 € pour les membres bienfaiteurs

Le centre multi-activités

Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie
partage des savoir-faire :

- Patchwork, canevas, couture, tricot
- Confection d'objets en tissu ou en laine ...

Apportez votre ouvrage, quel qu'il soit et venez partagez ces grands moments.

Si vous n'avez pas envie de travailler, vous pourrez participer à des jeux de société

Toujours suivi d'un café et petit gâteau. Au menu, convivialité, entre-aide et bonne humeur.

Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places

Tous les jeudis, les séances de formation se poursuivent de 14 h30 à 17h à la mairie, salle du Conseil, sous l'égide de Jean-Claude CAPOEN.

Toujours suivies d'un petit café.

Si vous voulez nous joindre et nous rejoindre :

Appeler Jean-Claude CAPOEN 03 86 84 62 89.

Vos services

Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme

Rappel des heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h
N° de téléphone : 03 86 78 41 60

Bibliothèque : vous pouvez emprunter et rapporter vos livres à l'agence postale, tous les matins du mardi au samedi inclus. De nouveaux livres vous attendent et pour les enfants et pour les adultes.

Le Point infos tourisme est désormais assuré par l'Agence Postale tous les matins du mardi au samedi et par **le Mémorial** à ses heures d'ouverture, ceci afin d'assurer une amplitude horaire la plus satisfaisante possible.

Infos pratiques

Cours de guitare à la mairie : Monsieur Legouge, tous les lundis soir (à partir de 17h). Renseignements et tarifs au 06 73 50 51 80.

Cours de conversation anglaise :

Le lundi de 10h30 à 11h30.

Pour tous renseignements appeler :

- Annemiek Tijhuis, professeur d'anglais au 03 86 76 20 73 ou
- Miriam Mathieu au 03 86 84 62 96

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice de notre canton a changé :
Nouvelles coordonnées : Monsieur GABAIN – 06 85 41 52 76

Les dates des élections en 2017

Présidentielles : Dimanche 23 Avril 2017 - Dimanche 7 Mai 2017

Législatives : Dimanche 11 Juin 2017 – Dimanche 18 Juin

Ouverture du bureau de vote de 8h à 18 h

ERDF devient ENESIS (en charge du réseau électrique). Le numéro de téléphone pour les joindre pour vos dépannages reste inchangé : 09 726 750 58

Vous avez perdu votre animal :

S'il est identifié : contactez le fichier central au 08 10 778 778

Identifié ou non, signalez sa perte à la fourrière départementale :

Refuge de Thiernay – 58160 La Fermeté – 03 86 58 41 44

Site internet (permettant de voir les animaux trouvés) www.refuge-thiernay.com

Infos diverses

Les commerçants de Dun adoptent leurs horaires d'hiver :

Boulangerie :

- **Lundi : 7h30/12h30**
- **Fermeture le mardi**
- **Mercredi 7h30/12h30**
- **Jeudi, vendredi, samedi : 7h30/12h30 et 16h/19h**
- **Dimanche : 7h30/12h30**

Epicerie :

- **Fermeture le lundi**
- **Du mardi au samedi : 7h30/12h30 et 15h/19h**
- **Dimanche : 8h/12h30**

Evénements

Toutes les commémorations

Le 19 Mars - Le 26 Avril - Le 8 Mai - le 26 Juin - Le 11 Novembre

A venir, ce trimestre :

- Vos films du trimestre avec le Carrefour de Dun :
 - **Samedi 7 Janvier -17h00 – Zouzou**
 - **Samedi 4 Février - 17h00 – Crime d'amour**
 - **Samedi 4 Mars - 17h00 – Liberté**

LES VŒUX DU MAIRE

**Vous êtes tous cordialement attendus à la salle culturelle,
le samedi 14 Janvier à 11 heures
pour les vœux du Maire**



Le DVD du spectacle Place à l'Opéra

Place à l'Opéra
Un spectacle lyrique participatif
au cœur du Morvan
Gluck, Bellini, Verdi, Strauss, Gerschwin

28 & 29 juillet 2016
DUN-LES-PLACES
19h à l'église Sainte Amélie

Avec Le chœur "LES CANTADUNS"
MARIE DUISIT soprano, BELINDA KUNZ mezzo soprano,
FRED FOUCHER et CHRISTOPHE GRIVEAU trompettes,
LAURENT SULTAN clarinette, JEAN-GUILLAUME CATTIN percussions,
FRANÇOIS DE ORADOR et JEAN-DOMINIQUE BURRONI piano et direction,
MARIE DUISIT mise en scène, ANNA SCOTT chorégraphies

direction artistique
JEAN-DOMINIQUE BURRONI, de l'Opéra de Paris

www.lescantaduns.com

**est en vente à la mairie,
aux heures d'ouverture
habituelles,
les mardi, jeudi et samedi
matin de 9 heures à 12
heures.
Tarif : 15 €**

**Il est le fidèle reflet du
magnifique spectacle de
cet été et les Cantaduns y
sont très en valeur.
Que vous ayez ou pas vu le
spectacle, ne ratez pas le
DVD.**

ETAT CIVIL

Naissances :

BROCHET LAHAYE Largo	né le 22 Juillet 2016
-----------------------------	------------------------------

Mariages

DE LAPASSE François, Marie, Joseph, Antoine, Henri / CARLIAN Jehanne, Marie, Béatrice	le 18 Août 2016
--	------------------------

Décès :

BEUGNON René	le 4 février 2016
DIRSON Maurice, Emile	le 28 Novembre 2016
DIRSON née BERTIN Germaine, veuve DIRSON	le 15 Décembre 2016
GARNIER Francis, Jean, Maurice	le 19 Novembre 2016
GEORGES Jean-Pierre	le 21 Juillet 2016
GUILLOT Jean, Claude	le 31 Août 2016
ROUGET Julien, Gilbert	le 31 Juillet 2016
SIMONET Bernard, André, Charles, Jacques	le 26 Mars 2016

La grippe aviaire fait actuellement des ravages dans certaines régions de France :

Recommandations concernant l'influenza aviaire (grippe aviaire) et les mesures de biosécurités applicables chez les particuliers.

<http://www.nievre.gouv.fr/influenza-aviaire-mesures-de-biosecurite-en-basse-a2206.html>



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
 - ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.